

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

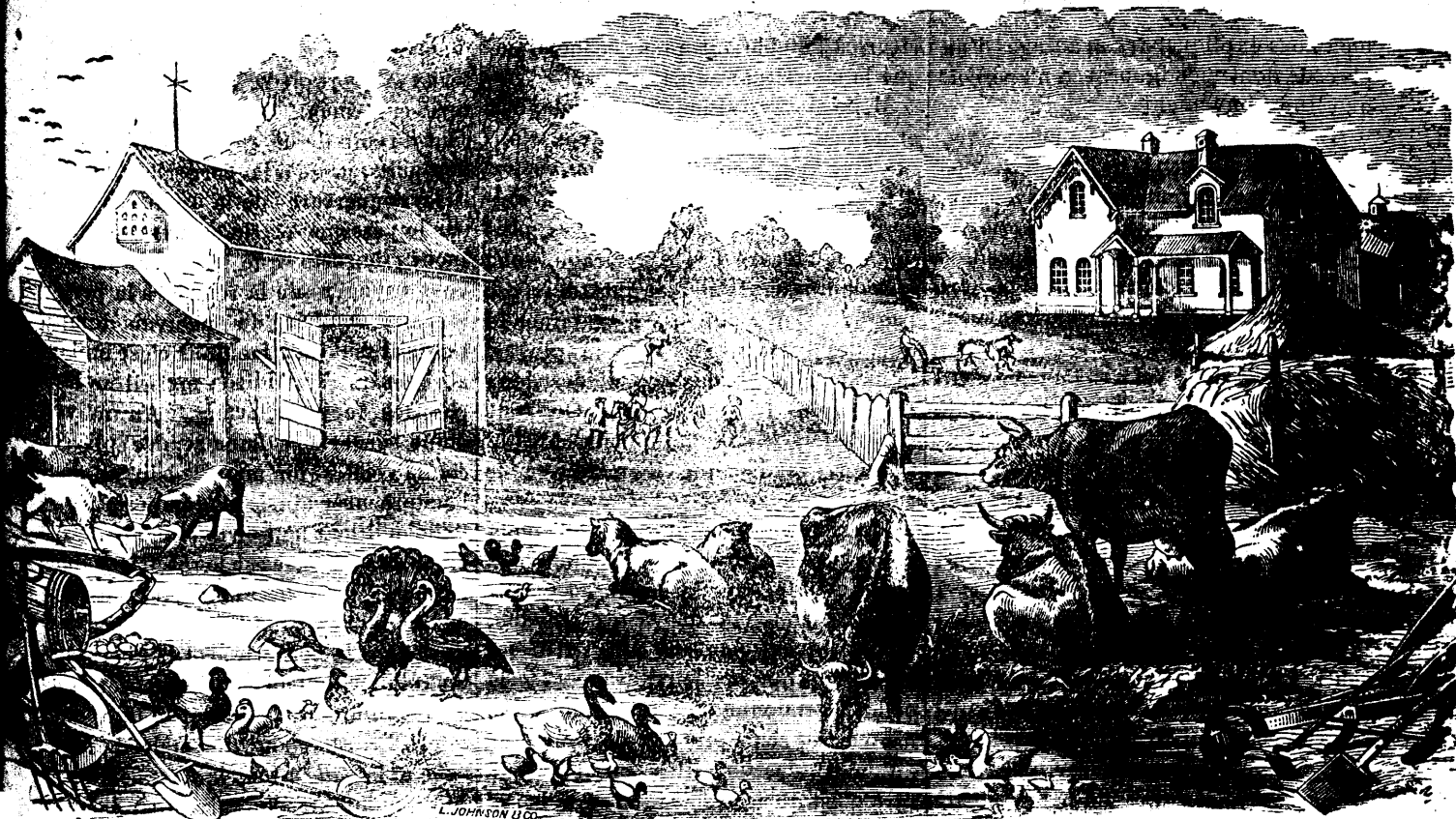
Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.



JOURNAL D'AGRICULTURE.

Après avoir créé l'homme, Dieu le plaça dans le Jardin d'Eden pour le cultiver et le garder.—[Genèse, II, 15.]
Heureux les cultivateurs, s'ils savaient apprécier les avantages de leur condition.—[Virgile.]

Vol. 1 St. Hyacinthe,—Province de Québec,—Mercredi, 5 Janvier 1870. No. 14



JOURNAL D'AGRICULTURE.

Conditions.—L'abonnement sera de *Un Ecu* pour un an d'avance; quand il ne sera pas payé d'avance l'abonnement sera de \$1. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Toute personne qui organisera un club de 50 abonnés aura droit à 50 copies du *Journal* pour \$20.

20 copies \$8-50. 10 copies \$4-50.

Le *Journal d'Agriculture* paraîtra le Mercredi de chaque semaine.

Nous traiterons de gré à gré pour les annonces.

Toutes lettres, etc., devront être adressées *Franco* au

Journal d'Agriculture.

Le "*Journal d'Agriculture*" est imprimé et publié par Camille Lussier dans la maison en briques de H. J. Doherty coin nord des rues Cascades et St. Hyacinthe.

LA FERME-MODELE.

—OO—

CHAPITRE III.

Etables, Engrais, etc., etc.

M. de Morsy n'eut pas plutôt introduit nos jeunes gens dans son étable, qu'Augustin s'écria :

« Voilà des bêtes admirablement logées. Quel luxe de propreté et de bon arrangement ! Quelle différence entre les étables sales et infectes, sans air, sans lumière, où la plupart des paysans enferment leurs vaches pendant la nuit. Mais, monsieur, comment à cette heure ces animaux ne sont-ils pas au pâturage ? »

M. de Morsy.—Par la raison que mes vaches ne vont jamais aux champs, et ne sortent d'ici que deux fois par jour pour aller boire à la rivière.

Charles.—Mais alors vous êtes obligé monsieur, à faire cueillir et apporter ici l'herbe de vos prairies. Quel surcroît de main-d'œuvre et de dépense !

Et puis, comment vos bêtes, soumises à un véritable emprisonnement peuvent-elles se bien porter ?

M. de Morsy.—Leur trouvez-vous un aspect triste ou maladif ?

Charles.—Au contraire, toutes ces vaches paraissent jouir de la meilleure santé; elles ont le poil vif et brillant et un embonpoint remarquable.

Augustin.—D'où nous devons conclure que ce régime est excellent.

Charles.—Pour les vaches, sans doute; mais la première moitié de mon observation subsiste toujours, et ce n'est pas toi, mon cher cousin, qui nous diras quels sont les avantages décisifs que monsieur retire d'un système de stabulation beaucoup plus dispendieux que celui d'un fermier dont les bestiaux vont eux-mêmes chercher leur nourriture dans les pâturages.....

M. de Morsy.—Bravo, Charles ! Et vous concluez.....

Charles.—Je ne conclus rien du tout, monsieur, j'attends que vous vouliez

bien nous expliquer les avantages d'un procédé dont mon ignorance n'aperçoit que les inconvénients.

M. de Morsy.—Voyons, mes amis, réfléchissez un peu, ne trouvez-vous rien à dire en faveur de mon système, comme en agriculture sous le nom de *stabulation perpétuelle*? La disposition de l'étable même devrait vous mettre sur la voie. Comment Charles, vous gardez le silence?

Charles, à demi voix.—J'aurais peut-être mieux fait de tenir ma langue, il n'y a qu'un instant.

M. de Morsy.—Quelle est la véritable richesse du cultivateur? ce sont les engrais; avec eux il peut tout, sans eux il ne peut rien. Les engrais sont à la terre ce que la nourriture est à l'homme dit un agronome anglais; mais il faut être un peu paysan pour sentir l'énergique justesse de cette comparaison. La première, la grande affaire de celui qui dirige une exploitation, est donc de se procurer par tous les moyens la plus grande masse possible d'engrais. Or, de tous les engrais, celui sur lequel l'agriculteur peut toujours le plus sûrement compter, parce qu'il se trouve chez lui, c'est le fumier de ses animaux domestiques.

Il faut donc disposer non-seulement les étables et les écuries, mais les toits à porcs et jusqu'au pigeonnier et au poulailler, de manière à pouvoir recueillir complètement, avec promptitude et facilité, les déjections elles-mêmes et les litières imbuës de ces déjections: il doit également veiller à la conservation de toutes ces matières, qui, faute de soins, perdent par l'évaporation et par une décomposition trop rapide la moitié de leurs principes fertilisants.

Partant de ces données, dont l'évidence est palpable, les agriculteurs ont naturellement cherché, d'une part, à nourrir sur leur ferme un grand nombre de bestiaux et de l'autre; à faire produire à ces mêmes bestiaux beaucoup de fumier.

Eh bien! dans l'état actuel de la science agricole, le système de stabulation perpétuelle est celui qui permet à la fois de nourrir le plus de bestiaux avec un espace de terre donné, et d'obtenir le plus de fumier d'un nombre donné de bestiaux.

Charles.—Il est tout simple que ces vaches, qui ne sortent presque pas d'ici, salissent plus leurs litières que si elles y passaient seulement la nuit; mais je ne comprends pas que la nour-

riture à l'étable soit plus économique que la nourriture au pâturage?

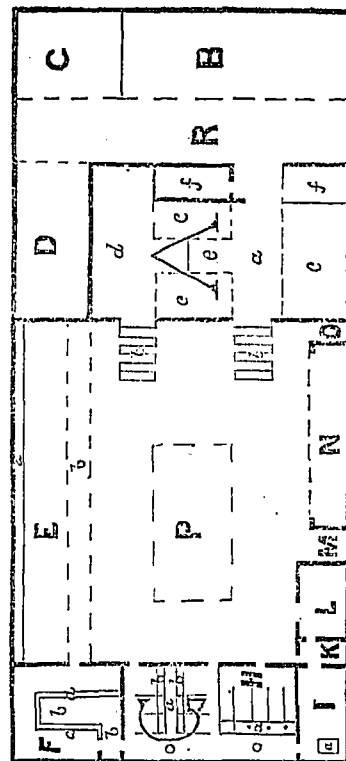
M. de Morsy.—Plus économique? oui et non selon l'acception que vous donnez à ce mot, mon ami. Si vous voulez dire que la stabulation perpétuelle exige plus de soins, plus de dépenses, plus de main d'œuvre que le pâturage, vous êtes dans le vrai; mais la question n'est pas là! Il ne s'agit pas d'examiner le quel des deux systèmes est le plus ou le moins cher, mais lequel des deux offre le plus de bénéfice net. Or, tout compte fait, la stabulation enrichit le fermier, tandis que le pâturage le ruine.

Il existe cependant des cantons où la nourriture au pâturage est seule possible et avantageuse; ce sont les localités où se trouvent de vastes étendues de terre qui ne peuvent être utilisées autrement que par le pâturage, et là où le bétail donne un assez grand bénéfice par ses seuls produits de vente; en un mot, des localités où l'agriculture n'est qu'accessoire et où le bétail est la branche principale et le seul moyen d'utiliser le sol.

(À CONTINUER.)

LA FERME DE MON VOISIN.

Je visitai ensuite la remise à moutons E, qui a 120 pieds sur 16. Elle



est séparée de la cour dans toute sa longueur par une bonne clôture en

planches, qui, avec la rangée de poteaux supportant la couverture de la remise, forment le passage *b*, conduisant du coin de la grange, où il y a un bon puits, jusqu'à la bergerie F.

La couverture de la remise avance sur le passage et le couvre entièrement; de sorte que les moutons peuvent voyager de la remise à la bergerie sans souffrir du mauvais temps. Ce qu'il faut aux moutons c'est un bon abri contre l'humidité; mais il ne faut pas les tenir renfermés. Au moyen d'une bergerie et d'une remise placées comme celles de mon voisin, on peut leur procurer ainsi la température et l'air qu'il leur faut en tous temps. Au fond de la remise est le râtelier *σ*, dans lequel on place les fourrages destinés aux moutons quand ils ne sont pas soignés dans la bergerie. Les barreaux du râtelier sont placés de manière que les moutons s'introduisent la tête dans la crèche, sans pouvoir mêler le fourrage et la *ballé* à leur laine: cette précaution devrait être suivie par tous les cultivateurs; la propreté de nos laines y gagnerait.

Étant entré dans la bergerie F, je ne vis que 8 à 10 moutons, tous de qualité assez commune à l'exception d'un bélier et d'une brebis de la race Leicester, qui sont magnifiques.

Je remarquai à Monsieur X....., que le logement me paraissait trop vaste pour la quantité de moutons. « Vous avez raison, dit-il, les choses sont arrangées pour loger convenablement un troupeau de 40 moutons et de 20 moutons (béliers châtrés) formant 60 têtes, qui ont été gardées sur la terre durant les deux dernières années; mais mon troupeau n'était pas de pur sang, et, à l'exception de ce bélier et de cette moutonne, je l'ai tout vendu et livré à la boucherie, avec l'intention de le remonter avec des moutons Leicester pur sang; et ensuite je me propose de croiser les premières brebis que mes Leicester m'apporteront avec un bélier méritoire choisi, et cela dans le but de produire une laine plus fine. Ce sera bien entendu un essai, et le résultat sera surveillé avec soin. »

—Vous parlez, dis-je, de garder 20 béliers châtrés dans votre troupeau; considérez-vous ces moutons plus profitables que des brebis?

—Mon but, dit M. X, en gardant ces moutons est surtout de me procurer une bonne viande. Nous usons peu de

lard dans notre famille, d'abord parce que le mouton, quand il est bien préparé, offre une viande excellente, et ensuite parcequ'il revient moins cher que le lard. Un bon mouton châtré de deux à trois ans donne la meilleure nourriture possible; tandis que la tonte de chaque année paye le soin amplement, nous avons eu le tuant, à part la viande, la laine de la toison et le suif pour faire la chandelle. »

La bergerie P, que nous visitâmes ensuite a 30x26. Elle est à l'extrémité de la bâtisse qui contient la bouillierie, l'écurie et l'étable. La bergerie, comme le reste de la bâtisse, a un carré de 12 pieds de haut, surmonté d'un grenier, dans lequel sont logés le foin et la paille destinés aux animaux. Le fourrage est descendu du grenier de la bergerie par une trappe placée dans le plancher de haut et situé vis-à-vis le passage bb; le fourrage tombe dans le passage et est ensuite porté dans les crèches aa. L'espace autour des crèches est occupé par les moutons, qui communiquent facilement de la bergerie à la remise E. La bergerie communique avec la bouillierie I, par le passage oo. C'est l'étable 28x32. Elle peut loger 12 têtes de bêtes à cornes. Les entre-deux sont au nombre de trois chaque côté du passage a; et chaque entre-deux loge deux bêtes. A la tête des animaux est le passage a qui sert à porter le fourrage et les légumes, dans les crèches bb. Par ce moyen on n'est pas obligé de passer à côté des vaches pour les soigner. Le fourrage tombe du grenier par une trappe dans le passage oo, et est porté à la tête des vaches par l'allée a. Le plancher sur lequel sont placés les vaches est un peu incliné de chaque côté, ce qui fait écouler l'urine dans une petite allée creuse pratiquée derrière les animaux; dans cette allée l'urine est mêlée à la litière et au fumier, et le tout est ensuite transporté dans une brouette sous la remise à fumier P. Les bêtes à cornes sont attachées par une chaîne dont l'extrémité se termine par un grand anneau, qui glisse dans un poteau fixé de chaque côté des entre-deux.

Il est l'écurie 28 pieds par 28. La crèche a et les entre-deux sont placés à angle droit avec ceux de l'étable. L'appartement contient cinq entre-deux, dont quatre seulement sont occupés. Les chevaux, de même que les vaches, sont nourris à la tête. Une trappe sert à jeter le foin du grenier

dans le passage oo et ensuite il est placé dans la crèche a. Le fumier est recueilli comme dans l'étable et transporté dans la remise P.

Voisin de l'écurie vient la bouillierie I 28x16. Cette partie de la bâtisse est munie d'une bonne cheminée. On y voit un chaudron de ferme pouvant contenir 40 gallons, et qui sert à faire cuire les légumes, bouillir le grain, chauffer l'eau etc; il y a aussi une machine à couper les légumes. C'est dans cet appartement que se font les bouilleries, et il y a tous les appareils nécessaires à cette fin. Dans le grenier de la bouillierie sont placés les grains destinés aux animaux. La bouillierie communique à la cave par la trappe a. Dans cette cave sont emmagasinés les betteraves, les carottes etc etc; ces légumes sont montés dans la bouillierie où ils sont hachés, puis distribués aux moutons, aux vaches et aux chevaux au moyen du passage oo.

De la bouillierie on passe dans le porche K, d'où on entre dans la souille L.

La barrière M, large de 12 pieds, sert d'entrée principale dans la cour. La remise N, 70x10 sert d'abri aux bêtes à cornes durant la nuit dans les temps pluvieux d'été. C'est une petite porte large de 4 pieds qui laisse les gens à pied entrer dans la cour.

La remise à fumier P a 60x26; elle renferme une excavation dans toute son étendue de quatre pieds de profondeur. C'est là que le fumier est déposé durant l'hiver. Dans un coin de la remise il y a un puits de 10 pieds de profondeur pour recevoir le fumier liquide, et d'où il est ensuite tiré et transporté pour arroser la surface du champ à engraisser.

[A continuer.]

TRAVAUX DE MOIS DE JANVIER.

L'hiver est un bon temps pour réparer les instruments qui ont été brisés durant les saisons précédentes. Et à cet effet, tout cultivateur devrait être pourvu, en autant que ses moyens le lui permettent, bien entendu, des outils nécessaires pour travailler à ces réparations.

Ne laissez pas vos chemins s'encombrer de neige. Quand il vient une tempête, qu'on se hâte de pelleter; la neige est plus légère et plus facile à enlever aussitôt après sa chute que plusieurs jours plus tard. En suivant ce

conseil, vous aurez toujours de beaux chemins, sans qu'il vous en coûte beaucoup de travail.

Ne vous fiez pas sur les nuits chaudes ou humides. La température peut changer dans un instant, et pour n'avoir pas agi en vue de changement vous pourrez éprouver des pertes considérables.

Coupez votre bois et charroyez-le à votre maison, si c'est du bois chauffé, au moulin si c'est du bois de sciage.

Choisissez pour les couper, les bois qui ont à près fini de grossir.

Ceux qui ont des glaciers font bien de se hâter de les remplir aussitôt qu'il y a de bonnes glaces; car souvent, on n'en a que durant quelques jours. On peut aussi, comme l'indiquait notre correspondant M. Vandandaigue, les remplir de neige.

Tenez les chevaux bien proprement. Si vous n'avez rien à leur faire faire, mettez-les dehors environ une heure par jour quand il fait beau, afin qu'ils prennent de l'exercice. Si vous en avez plusieurs, et que vous craigniez quelque accident en les faisant sortir tous ensemble, ne les mettez hors de l'écurie que les uns après les autres. Les étables doivent être chaudes, éclairées et aérées.

Que les chevaux dont vous vous servez soient bien ferrés.

Si vous vous servez de juments qui doivent pouliner au printemps, ne le faites qu'avec précaution. Il suffit d'une glissade pour les faire avorter.

Les bœufs que vous faites travailler doivent aussi être ferrés.

L'hiver est le bon temps de dompter les poulains. Il y a beaucoup de personnes qui domptent les chevaux trop jeunes. A deux ans, on attèle un poulain, ce qu'on ne devrait pas faire. Cela est suffisant pour faire un mauvais cheval, un hérissou, d'un poulain d'une belle apparence.

Quand vous domptez un cheval, rappelez-vous que c'est un animal intelligent, d'une grande prévoyance, d'une bonne mémoire, et très-curieux, et agissez en conséquence de ces facultés.

Soignez bien vos vaches, et ayez soin qu'elles ne perdent pas de leur viande durant l'hiver. On cesse de traire celles qui sont pour donner veau, six semaines environ avant le terme. On doit aussi les tenir bien chaudement; si on leur donne un peu de grain, ou de la farine de blé d'inde ou du son, elles ont moins de difficultés à vêler, et le veau est meilleur,

Donnez aux jeunes animaux, du foin et de la paille de blé; s'ils sont bien abrités, ils passeront un bon hiver.

Les moutons qu'on nourrit pour engraisser doivent être séparés les uns des autres, afin que les plus forts n'aient pas plus que leur part de grain. On peut leur donner des navets, et quelque fois de l'écorce de pruche, si on peut s'en procurer. Les moutons en raffoient, et c'est un changement salubre dans leur nourriture.

Préservez-les des moustiques, des pous et de la gale.

Les poules pondront si vous les tenez dans un endroit chaud, éclairé, et que vous les soigniez. On peut leur donner des patates écrasées, de l'avoine trempée, du sarrasin. Il est bon de répandre du gravier et un peu de terre sèche sur le plancher du bâtiment où logent les poules.

L'eau ne doit pas geler. Leurs nids doivent être tenus proprement.

Enfin le bon soin des animaux, voilà le travail principal de l'hiver.

Mais, à part cela, le cultivateur ne doit pas négliger de s'instruire; il a plus de loisirs en cette saison qu'en aucune autre année, il doit donc en profiter pour acquérir des connaissances dont il pourra se servir dans l'exploitation de sa ferme. Ces connaissances, il les acquerra en lisant les journaux, et en causant avec ses voisins sur des sujets agricoles.

PATATES GARNET CHILI.

On lit dans le *Canada Farmer*:—M. George Badge, de Carleton, a fait le saï des *Garnet Chili* et il en donne un rapport. Il a obtenu une récolte de 87½ lbs de patates de deux tubercules qu'il aurait semés: les tubercules pesaient à peine une livre. La terre dans laquelle ces patates furent semées, était en mauvaise condition.

BONNE NOURRITURE POUR LES POULES.

Quelques personnes prétendent qu'on ne peut rien désirer de mieux pour mêler à la nourriture des volailles que de la poussière d'os. On peut facilement se procurer cette poussière en retenant les os qui se trouvent toujours en grande quantité chez les bouchers. Il faut toutofois, que ces os soient frais. On les réduit à la grosseur d'un pois environ, au moyen d'une hache, ou de tout autre instrument propre à ce but. On mêle ensuite ces os broyés à la nourriture des volailles. On peut par cette espèce de poussière, remplacer le gravier, que l'on sait être très avantageux pour les animaux de basse-cour.

COMMENT ENGRAISSER LES VOLAILLES.

La meilleure nourriture pour l'engrais des volailles, est de la farine d'avoine ou d'orge fraîche, délayée dans du lait, ou de l'eau chaude. On devra donner aux volailles enfermées, trois repas par jour, le premier, au point du jour, le second, à midi, et le troisième au moment où elles se juchent. Il ne faut pas leur en donner plus qu'il ne leur en faut. S'il leur en reste, on doit le ramasser et le donner aux autres volailles; car, si on le laisse sur place, ce reste deviendra sûr, et elles ne le mangeront pas. On devra nettoyer tous les jours avec de l'eau chaude, l'auge dans lequel on donne la nourriture.

En addition à la nourriture, on devra donner aux volailles une bonne provision d'eau claire et fraîche, ou doit aussi donner un peu de gravier, tous les jours, autrement, l'action du gésier, qui est nécessaire pour faciliter la digestion, serait gênée. Un peu de gazon vert, ou choux tranché, ou de tête de navet, ne ferait pas de mal. Afin d'exciter l'appétit des volailles, on change quelquefois la nourriture, en leur donnant un peu de grain. Certaines personnes laissent continuellement du grain dans un auge destiné pour cela.

Si l'on veut avoir des volailles bien grasses, qu'on mêle à la nourriture ordinaire, un peu de suif de mouton.

Avec ce système, dans deux ou trois semaines, on engraissera parfaitement bien des volailles, et on devra alors les vendre ou les tuer; car si l'on essaye de les garder plus longtemps, et de continuer à les nourrir de cette façon, elles seront prises d'inflammation. On s'exemptera de leur donner à manger douze à quinze heures avant de les tuer.

Dans les endroits où la farine de blé d'inde est à bon marché, on peut l'utiliser à la place de la farine d'avoine.

Ce que nous venons dire ne s'applique qu'aux volailles que l'on veut engraisser; on conçoit que nous ne conseillerions pas une nourriture aussi dispendieuse pour celles que l'on entend garder.

A NOS CORRESPONDANTS.

Nous offrons, à l'occasion du nouvel an, nos meilleurs souhaits et nos plus sincères remerciements, à nos zélés correspondants. M. Vandandaigue, de Belœil voudra bien accepter d'une manière spéciale l'expression de notre reconnaissance: nous sommes flattés du concours d'un cultivateur aussi expérimenté, et nous pouvons l'assurer que ses écrits sont des mieux goûtés par les lecteurs du *Journal d'Agriculture*.

Plusieurs écrits remis faute d'espace.

AUX JOURNAUX.

Dans un des Nos. précédents nous avons exprimé le désir d'échanger avec tous nos confrères. Nous sommes chagrins d'avoir à constater que plusieurs des journaux auxquels nous avions l'intention de nous adresser, n'aient pas jugé à propos d'accéder à nos désirs. En conséquence, nous serons obligés de n'adresser dorénavant notre journal qu'aux seuls journaux échangeant avec nous, ce que nous commencerons à faire au prochain numéro.

RECTIFICATION.

Dans notre article intitulé « Soins des Vaches, » et publié dans notre dernier No. il y a une erreur que nous tenons beaucoup à rectifier. On nous fait dire à la 6ème, 7ème ligne du 4ème aliéna, « un quart par jour, » au lieu de « une quart. » Il y a une telle différence entre les deux mesures qu'il n'était point possible de ne pas rendre à la phrase le sens qu'elle doit avoir. Nos lecteurs devront donc lire cette phrase comme suit: « Du foin, une bonne portion de racines, et même un peu de farine, quand ça ne serait qu'une quart par jour. »

La quarto équivaut à un pot.

Le second extrait que nous nous proposons de faire du rapport du Revd. M. Tassé, avait trait aux conditions imposées pour les fermes les mieux tenues. Mais comme cette partie du rapport a déjà été publiée dans le No. 9, à la page 79, dans le compte-rendu des procédés du conseil d'agriculture, nous y référons nos lecteurs.

Nous publions aujourd'hui la suite des observations de notre excellent correspondant sur l'apiculture. Cette partie de son travail, aurait dû paraître dans le dernier numéro. Mais, nous avons été obligés d'en retarder la publication jusqu'à aujourd'hui, afin de donner place à des matières que nous avions déjà remises. Nous espérons que notre correspondant ne verra pas dans notre procédé un manque de délicatesse à son égard.

Nous avons appris avec beaucoup de plaisir la formation d'un club agricole dans la paroisse de St Dominique. L'agriculture a déjà fait de grands progrès dans cette paroisse, et nous sommes heureux de constater qu'elle est toujours une des premières quand il s'agit d'entrer dans la voie des améliorations. Nous aurons occasion prochainement de parler plus au long de ce club.

Belœil 30 décembre 1869.

Messieurs les Rédacteurs,

Je me permets de revenir à la charge pour exprimer l'opinion que dans les réglemens de toute société d'agriculture il devrait exister une clause, exigeant de toute terre dont certaines portions sont entrées dans le concours des terres les mieux tenues, qu'elle soit dans un état de propreté satisfaisant, que les clôtures en soient bonnes, que l'égout de ses eaux se fasse convenablement, qu'elle ne soit pas un jardin de mauvaises herbes. Les sociétés d'agriculture No. 1 No. 2 du comté de Verchères, ont adopté de tels réglemens, et elles en ont retiré des avantages incontestables.

La société d'agriculture du Comté de Bagot doit certainement son avancement rapide au soin tout particulier qu'elle a donné au sol, offrant tous les ans plusieurs prix pour chaque portion de terre les mieux cultivées, excitant par là au travail, aux efforts, tout le monde, les pauvres comme les riches. C'est par ces réglemens judicieux que M. Casavant de St. Dominique si renommé pour sa culture des légumes et l'amélioration du sol, a été poussé en avant au point qu'il fournit un bon approvisionnement de légumes à St. Hyacinthe et à Acton, et qu'il réalise de gros bénéfices.

La société du comté de Rouville qui fait si bien, donne aussi des primes pour les portions de terre les mieux cultivées. L'Hon. Campbell ce praticien remarquable, cet homme de bien, si judicieux, si dévoué au progrès, qui a fait naître l'aisance et la prospérité dans St. Hilaire, qui a su mettre à flot la barque de la chambre d'agriculture chaque fois qu'elle s'est trouvée dans l'embarras, a trouvé bon, a approuvé et encouragé ces réglemens de la société d'agriculture de son comté. Vous voudrez bien me pardonner cette petite digression. Il y a tant de bonheur et de jouissance à se rappeler et à redire les belles actions, la bienfaisance, la générosité, le dévouement.

Messieurs, j'ai confiance que vous reconnaîtrez que je n'ai pas été sourd à vos demandes et à vos instances répétées de vous donner quelque idée pratique. Ce que je regrette, c'est mon incapacité à traiter un sujet si beau, si grand, si important, si brûlant d'intérêt, qui peu tant pour le progrès, la prospérité, puisqu'il porte tout entier sur l'amélioration du sol d'où tout dépend et sans lequel on ne peut absolument rien

en agriculture. A vous maintenant, messieurs les Rédacteurs, à vous tous, messieurs du journalisme et autres amis de l'agriculture et de la Patrie qui avez le désir et la capacité de faire le bien, à vous de traiter ce sujet d'une manière convenable et capable de persuader le gouvernement de tenter pour 3 ou 4 ans seulement l'essai de l'intérêt personnel mis à la portée de tous; 1o. par la rétribution à chaque souscripteur du montant de sa souscription en graines de trèfle, de mil ou autres, ou semences de grains importés ou améliorés; 2o. par l'emploi de tout le montant de l'octroi des sociétés en primes pour les portions de terre les mieux cultivées ne réservant que quelques primes pour les fermes les mieux tenues pour la raison que tous ne pourraient y concourir et pour éviter la centralisation des prix; je ne parle que pour les sociétés de campagne proprement dites, et sans préjudice aux appropriations déjà faites.

La Gazette des Campagnes qui a déjà tant fait pour le vrai progrès, qui a prouvé si clairement et si judicieusement qu'il faut commencer par l'amélioration du sol ne sera pas sourd à l'appel. Des rumeurs qui ne paraissent pas dénuées de fondement, donnent à entendre que le Conseil d'Agriculture veut ôter tous les octrois des Sociétés pour les employer à établir des fermes modèles et des chemins macadamisés. Si vous aimez les sociétés, si vous jugez qu'elles font du bien, et qu'elles peuvent beaucoup plus, c'est le temps de s'unir et de travailler pour les conserver. Vous avez la volonté, le courage, c'est tout ce qu'il faut. Le succès vous attend. Le canadien est capable comme tous les autres quand il veut s'en donner la peine. Que de beaux noms à citer à l'appui de cet avancé. En voici seulement deux, Sir George Etien ne Cartier, l'honneur et la gloire du nom canadien, Sa Grandeur Monseigneur de Montréal qui fait jaillir et briller sur le Canada par sa grande œuvre des Zouaves Pontificaux une auréole de gloire sans égale aux yeux étonnés de tous les peuples de l'univers.

J'ai l'honneur d'être,

Votre très humble et

obé., serviteur,

A. VANDANDAIGNE.

A P I C U L T U R E .

L'apiculteur, comme tous les ouvriers des diverses professions, a besoin d'étudier son art, de le comprendre, de le raisonner.

Effet des accouplements de familles chez les abeilles..

Chez l'abeille, comme chez presque tous les animaux, la loi de consanguinité, qui répugne aux accouplements de famille, existe, et elle produit des effets remarquables lorsqu'elle n'est pas observée. Il y alors dégénérence dans les instincts de multiplication et de travail.

On sait que, dans la famille des abeilles, la jeune femelle destinée à devenir mère d'une nombreuse postérité sort ordinairement de sa ruche le cinquième ou le sixième jour de sa naissance pour recevoir les approches du mâle, ce qui a lieu dans l'air, ainsi que nous l'a appris un savant aveugle, François Huber, de Genève. Mais, bien qu'il s'en fut occupé, Huber, n'a pu découvrir si le mâle dont la femelle fait choix ou qu'elle rencontre est de sa ruche ou d'une autre.

Plusieurs observations, recueillies par divers apiculteurs, et faites par nous-même, nous ont convaincu que la future mère abeille ne s'accouple avec un mâle de sa ruche que lorsqu'elle n'en rencontre pas d'autre, et que la consanguinité lui répugne.

Voici ce que nous avons remarqué lorsque l'alliance est de famille, soit avec un mâle de la même ruche—par conséquent un frère—soit avec un mâle d'un essaim provenant de la même souche—par conséquent un cousin.—La fécondation s'accomplit comme si elle avait lieu avec un mâle non parent, mais les femelles que produit cette mère multiplient beaucoup moins que si elles descendaient de sang étranger, et les colonies qu'elles fournissent ne produisent souvent plus de nouvelles colonies, autrement dit, il n'y a plus d'essaimage surtout si, dans l'accouplement des filles, il est encore intervenu du sang de famille. Les abeilles ouvrières, provenant de ces générations de famille, sont elle-mêmes paresseuses, semblent peu soucieuses de travailler à perpétuer l'espèce; on ne les voit plus sortir de leur ruche dès l'aube pour aller à la picorée: elles ont des instincts de pillage, et amassent peu de provisions sur les fleurs; aussi, quand arrive la mauvaise saison, elles sont

prises au dépourvu et finissent par succomber.

C'est ainsi que l'on voit des ruchers entiers, provenant de la même souche, réussir d'abord, puis, au bout de quelques années, ne plus donner de profit à leur propriétaire, et s'éteindre même par suite d'accouplements de famille au 1er, 2e, 3e, et même à un degré plus éloigné. Cela n'a pas lieu dans les ruchers où l'on introduit annuellement des colonies, venant d'une autre localité, et pourvu que les jeunes femelles recherchent les accouplements de mâles étrangers. C'est ainsi que l'on voit généralement réussir les ruchers des marchands d'abeilles, parce que ceux-ci, par la vente et l'achat, renouvellent sans cesse leurs colonies et permettent ainsi aux femelles de pouvoir s'accoupler à leur choix. Dans ce cas, leurs filles sont vigoureuses, et transmettent ces qualités à leurs descendantes.

Voici un fait, d'un autre ordre, qui prouve encore que les accouplements étrangers sont recherchés. Si l'on introduit une nouvelle espèce d'abeilles près de la nôtre, bientôt ces deux espèces sont modifiées par suite d'accouplements entre elles. Depuis quelques années, un apiculteur distingué de l'Allemagne, Dzierzon, s'occupe de propager l'abeille légérienne dans son pays. Mais toutes les fois qu'il n'a pas isolé celle-ci de l'abeille indigène, il a eu le désagrément de la voir dégénérer. En l'isolant, au contraire, de deux à trois milles de toute colonie indigène, il a pu la conserver pure et la perpétuer. Un apiculteur français, M. Ch. Normwald de Kingenthal (Bas-Rhin), a aussi essayé d'introduire dans son département cette abeille, qui présente des avantages sur la nôtre ; mais ne l'ayant pas isolée de l'abeille indigène, il en est résulté des mariages qui ont modifié les deux espèces, et ont fait perdre celle qu'il voulait propager.

Ces faits ont une certaine importance pour la science ; mais ils en ont une bien plus grande au point de vue de la pratique apiculturelle. Ils démontrent qu'il importe extrêmement à l'apiculteur d'apporter de temps à autre dans son rucher quelques colonies provenant d'une localité éloignée de plusieurs milles, afin que les unions de famille soient évitées ; ils enseignent qu'il faut renouveler les abeilles pour ainsi dire comme on renouvelle la semence des grains ; ils apprennent en-

fin que si l'on veut introduire des races étrangères et les conserver pures, il faut les isoler, et que, par conséquent avant de les placer dans une localité, il faut en enlever l'espèce indigène.

A l'état sauvage, et quelquefois à l'état de domesticité, les abeilles agissent pour éviter les unions de famille. On voit souvent des essaims féconds, conduits par une femelle non encore fécondée, aller se fixer fort loin de la souche ; on en voit franchir quelquefois plus de deux lieues. Ce n'est pas sans raison que ces essaims que nous appelons *volages*, s'éloignent ainsi de la ruche-mère. En tout cas, les apiculteurs sont loin de dédaigner leur venue dans leur rucher, car ils en tirent ordinairement de bons profits ; on remarque que ces essaims sont toujours actifs et laborieux.

L'accouplement des abeilles m'amène aussi à appeler l'attention des apiculteurs sur l'amélioration des espèces, dont on ne s'est pas occupé jusqu'à ce jour, ce qui, cependant, me paraît susceptible d'être accompli et serait d'une grande importance au point de vue de la reproduction.

On comprend que cette amélioration doit se faire, comme chez la plupart des autres animaux, par le choix des reproducteurs. Il est vrai que le choix du mâle n'est pas toujours certain, mais voici que M. le pasteur Kochler vient de publier dans le journal apicole d'Elshstaedt le procédé dont il se sert pour opérer la fécondation de la mère par les mâles d'une ruche quelconque, et que jusqu'ici, il n'a communiqué que sous le sceau du secret et contre argent comptant. Le procédé est très simple et constate une fois de plus, que la fécondation de la mère n'a lieu qu'en plein air : disons-le de suite, il n'est pas infailible, mais il procure tant de chances de réussite que l'apiculteur qui voudra l'employer pour *conserver pure et améliorer* la race italienne ou telle autre qu'on pourra introduire, ne regrettera pas la petite peine que l'opération exige.

Le choix de la femelle peut presque toujours s'observer. Celles qui sont mal conformées ou descendant de mères vieilles et peu actives, devraient toujours être supprimées ; il faut n'en prendre que de bien développées et descendant de parents vigoureux. C'est ainsi, pensons-nous, que l'on parviendra à améliorer la race.

UN APUICULTEUR.

MANIÈRE DE FAIRE LE SAVON.

Les ménagères canadiennes font souvent de beau savon ; mais comme d'ordinaire, elles ne se livrent à aucun calcul, cette délicate opération laisse quelquefois à désirer et le savon n'est pas toujours de bonne qualité. Nous donnons ici une excellente manière d'opérer extraite de *l'American Agriculturist*.

Si le bois est mauvais, la cendre ne sera pas forte et vous n'aurez pas de bon savon. Prenez un grand soin de la cendre, et une semaine environ avant de faire usage de la lessive mettez votre cendre dans la cuve en la foulant fortement. L'opération sera plus facile si vous humectez la matière. Alors versez de l'eau dessus jusqu'à ce que le liquide commence à couler, après quoi laissez reposer pendant une semaine puis fixer vos chaudrons à la crochetterie et commencez à faire couler la lessive. En la laissant ainsi reposer la lessive est plus forte et le savon de meilleure qualité.

Si la lessive est trop forte, je la fais bouillir. La force convenable peut être déterminée en y jetant un œuf frais. La lessive devra faire remonter à la surface le gros bout le premier de manière qu'on aperçoive la coquille, de la grandeur d'une pièce de douze sous. Si la lessive est un peu trop faible, l'œuf s'enfoncera. Avec de la lessive de cette force, prenez une livre de bonne graisse ou son équivalent en graissage ordinaire pour chaque gallon de lessive employée et faites bouillir. Après que la graisse est fondue si la qualité n'est pas suffisante ajoutez de la graisse. Si une écume blanche paraît à la surface, ôtez la ou mettez de la lessive. Cette écume est de la graisse qui doit être enlevée tant que le savon n'est pas froid. Faites bouillir jusqu'à ce que le mélange paraisse visqueux en coulant sur la mouvette. Si le savon n'a pas trop bouilli toutes les impuretés se déposeront pendant le refroidissement.

Société d'Agriculture du comté d'Yamaska.

A l'assemblée annuel de cette société tenue en la maison du comté, à St. François du Lac, samedi, le quinze décembre, les messieurs suivants ont été élus officiers de la société :

Président : J. B. Commeault, écr, de St. David.

Vice-président ; P. M. DeBlais, Ecr., de St. François du Lac.

Directeurs : Messieurs Narcisse Gouin et Charles Lévesque de La Baie Félix Gouin et Moïse Desruisseaux, de Pierreville David Gill, de St. François du Lac ; Paul Payan, de St. Michel d'Yamaska ; et M. Fortier, de St. David.

A une assemblée publique des électeurs de la société d'agriculture No. 1 du comté de Wolfe, tenue à Marbleton, jeudi le 30 décembre 1869, à l'unanimité les personnes suivantes furent nommés :

Charles Tanguay, Président ; W. H. Lathrop, vice président ; Damaso Benoit, Secrétaire ; Edmond Beaudry, Dr. E. Ives, Siméon Fontaine, William Hooker, Damase Gauthier, Louis Harpin, G. R. Casswell, directeurs.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE D'HOCHELAGA.

—Mardi a eu lieu l'élection suivante de la Société d'Agriculture du comté d'Hochelaga ; Président M. L. J. B. Beaubien M.P.P. vice do M. James Drummond Petite Côte ; Secrétaire-Trésorier M. Hugh Brodie, jr. ; Directeurs, — Patrick Lynch, Jean Guy Léon Laporte, Joseph Holdsworth, David Lochoad, David Pelletier et W. Evans

—La société d'Agriculture du Comté de St. Jean a fait Mardi dernier l'élection de ses officiers et de ses directeurs comme suit :

Président : David Brousseau, Ecr., Vice-Président : John Borrowdale, Ecr. ; Secrétaire-Trésorier : Eugène Archambault, Ecr.,

Directeurs : MM. James Masten, François Pinsonnault, Théode Girardin, Israël Ménard, Charles Hébert, Moïse L'Heureux, Louis Courville.

De la *Semaine Agricole*.

COMTE DE SOULANGES.

Lundi le 13 courant, à une assemblée des membres de la société d'agriculture de ce comté, les Messieurs suivants ont été choisis pour en être les Officiers et Directeurs, savoir :

O. F. Prieur, Président ; Dr. L. A. Fortier, Vice-Président ; G. H. Dumesnil, Secrétaire-Trés. ; Gédéon Bissonnette, Abraham Charrest, Emmercy Thaurette, Edouard Dumesnil, Joseph Farand, fils, JBte. Lalonde-Laplante, et Étienne Latreille.

A laquelle assemblée, il fut discuté plusieurs questions importantes pour l'agriculteur, entr'autres, l'importation d'un Etalon Percheron et de prix à donner aux fermes bien tenues.

M. le Docteur Fortier parla longuement sur ces importants sujets et sur l'agriculture en général. Il fut bien écouté et vivement applaudi.

D'après le rapport de M. le Président, la recette de l'année a été de \$918.50 Et la dépense de \$83.36 Do sorte que la société se trouve avoir un actif de \$35.24

A une assemblée des membres de la Société d'Agriculture du Comté de Joliette, tenue à Joliette, le quinziesme jour de Décembre, 1869, à 11 heures.

Présidence de Louis Lévesque, Ecr. Ed. Guilhaud, Sec. M. F. Corneillier, secondé par L. J.

Déziel, Ecr., fait motion que les MM. dont les noms suivent, soient élus officiers et directeurs pour l'année 1870 : Louis Lévesque, Ecr., Président ; G. De Lanaudière, do, Vice do. Ed. Guilhaud, do Sec. Très.

Directeurs :

Hypolite Corneillier, pour St. Elizabeth
Hugh Daly " St. Ambroise.
Élzeard Lafortune " St. Paul.
Onésime Lavoix " Ste. Mélanie ;
L. R. Bellerose " St. Félix ;
Jos. De-marais " St. Thomas ;
Frs. Trudeau " St. Chs. Borrom.
Ludger Robichaud " St. Alphonse ;
F. X. Tasalle " St. Jean de Matha
Norbert Ladouceur " Ste. Béatrix ;
F. B. Godin " St. Côme ;

RECETTES AGRICOLES.

MOYEN DE GUÉRIR LES CRAVASSES SUR LES TRAYONS DES VACHES.

Faites un onguent avec trois onces de suif de mouton et une once de poix blanche de Bourgogne ; lavez parfaitement le pis de la vache ; puis appliquez l'onguent tiède, deux fois par jour sur les trayons malades.

DESTRUCTION DES POUX DU BÉTAIL.

Un de nos échanges fait connaître que l'eau dans laquelle des patates ont bueilli est un poison fatal aux poux. Pour en faire usage, on y plonge une éponge ou un morceau de flanelle avec lequel on frictionne complètement l'animal, mais on doit choisir pour exécuter l'opération, une journée chaude et un soleil brillant. A mesure que la peau se sèche, on étrille le sujet et on peut s'assurer immédiatement des effets de cette eau.

MOYEN DE NETTOYER LES SAPOIRS AU LARD.

Déposez dans le baril vide, une brassée de paille, de foin ou de ripes et mettez y le feu. Laissez brûler complètement. Pendant l'opération le baril se purifiera et toutes les odeurs disparaîtront. Il ne reste plus ensuite qu'à terminer par un bon lavage. Ce moyen a été souvent pratiqué, et dans tous les cas, il a prouvé son efficacité.

Les personnes désireuses de se livrer à l'industrie si lucrative de la culture des Abeilles trouveront en s'adressant au soussigné, des Ruches de différents modèles et de constructions variant suivant le goût ou les connaissances apicoles de l'acheteur.

Les cultivateurs pourront obtenir 13 Ruches améliorées, pour le prix de 4 boîtes de miel chaque et auront de M Valiquet tous les renseignements possibles pour se servir de ce nouveau et avantageux système de Ruches. On est prié de se hâter, vu les précautions à prendre dès cette saison.

S'adresser à la Station St Hilaire ou au Dépôt d'instruments agricoles de Wm. Evans, marchand Ste Anne, pour tout ce qui regarde l'achat de ces Ruches.

TH. VALIQUET, Apiculteur.

Station St Hilaire, 8 octobre 1869.

Grâce à la douceur de la température et au bon état des chemins, notre marché a été fort achalandé vendredi dernier. C'est pourquoi les prix des divers produits mis en vente ont été relativement peu élevés. Les volailles se sont vendues à bon marché, excepté les dindes, qui valaient de \$2.00 à \$2.50 le couple. Le lard s'est vendu de 12½ à 15 cents la livre.

Quant aux grains, le prix en est toujours bas et ne varie guère. Il y en avait peu sur le marché vendredi.

Avec une pareille affluence, on conçoit que les marchands, surtout les épiciers, ont fait d'excellentes affaires. Tous les magasins ont été encombrés pendant toute la journée. Dans les épiceries, on a vendu activement jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Voici le prix des grains chez les marchands de cette ville :

Orge par 50 lbs.....	£0 2 6
Avoine par 36 lbs.....	0 1 3
Pois par 66 lbs.....	0 3 9
Graine de lin.....	0 6 6

St Hyacinthe 31 déc 1869.

FARINE—Fleur, ex. superfine..	\$4 50 a 4 55
" en poche p 100 lbs	2 20 a 2 50
GRAINS—Orge par minot....	0 50 a 0 70
Avoine do	0 25 a 0 35
Gaudriole do	0 35 a 0 40
Pois do	0 75 a 0 90
Blé do	1 10 a 0 00
Blé d'Inde do	0 90 a 0 00
Sarrasin do	0 50 a 0 00
Graine de mil	0 00 a 0 00
VOLAILLES—Dindes par couple	2 00 a 2 50
Oies do	1 00 a 1 50
Canards do	0 40 a 0 50
Poules do	0 40 a 0 55
Poulets do	0 20 a 0 30
VIANDES—Bœuf à la livre	0 5 a 0 10
Do par quartier ..	0 4 a 0 7
Mouton, par quartier	0 40 a 0 60
Lard par livre.....	0 10 a 0 15
salé	0 9 a 0 10
Do par 100 lbs.....	9 00 a 12 00
DIVERS—Patates au minot	0 60 a 0 75
Beurre en livre	0 15 a 0 25
Do en tinette....	0 19 a 0 00
Sucre d'érable	0 10 a 0 00
Œufs la douzaine....	0 20 a 0 00
Suif la livre.....	0 15 a 0 0
Foin par 100 bottes...	4 0 a 6 0
Paille do	0 0 a 0 0
Choux la pièce.....	0 0 a 0 10
Miel la livre.....	0 10 a 0 12
Savon do	0 10 a 0 00
Oignons la tresse....	0 12 a 0 0
do minot....	0 00 a 0 0
Fèves le pot.....	0 6 a 0 8
do minot....	1 00 a 0 0
Laine.....	0 30 a 0 40
Navets la pièce.....	0 2 a 0 5
Pommes par minot .	0 60 a 1 50
do quart..	3 00 a 4 0
Talac par lb.....	0 10 a 0 12

Montréal 3 Jan 1870.

Bœuf, 1re qualité, par 100 lbs	\$6 a \$7
2me qualité.....	5 a 6
Vache à lait.....	25 a 40
Extra	40 a 60
Veaux, 1re qualité	10 a 12
2me qualité.....	6 a 8
3me qualité.....	3 a 6
Moutons, 1re qualité.....	6 a 8
2me qualité.....	5 a 6
Agneaux, 1re qualité	3 a 4
2me qualité	2 a 3
Cochons	10 a 12
Foin, 1re qualité par 100 lbs.....	7 a 8
2me qualité	6 a 7
Paille, 1re qualité	5 a 6

MARCHE DE ST. CESAIRE.

[Préparé spécialement pour le Courrier.]
31 décembre, 1869.

On remarque une grande quantité de grains sur notre marché. Les volailles commencent à être plus rares. On voit facilement que tout le monde se prépare à la grande fête de demain. Nos rues sont remplies de personnes qui se hâtent de magasin en magasin, les uns avec leurs paniers, les autres (et ce n'étaient pas le plus petit nombre) avec leurs cr....., pour acheter ce qui est indispensable pour les visites du nouvel an. Voici la cote:

Fleur—Farine de blé, par p 100 lb	\$2 50	a	2 90
d'Avoine do	2 00	a	0 00
de Sarazin do	2 00	a	0 00
Grains—Blé par minot	0 00	a	0 00
Pois do	0 90	a	0 85
Orge do	0 00	a	0 60
Avoine do	0 30	a	0 35
Sarazin do	0 00	a	0 60
Lin do	0 00	a	0 00
Blé d'Inde do	0 80	a	0 90
Gaudriole do	0 42	a	0 44
Légumes—Patates do	0 50	a	0 55
Fèves do	1 40	a	0 00
Oignons do	1 00	a	1 20
Laiteries—Œufs par doz	0 19	a	0 20
Beurre par lbs	0 18	a	0 20
do salé en tinette	0 18	a	0 21
Divers—Sucre d'érable par lbs	0 11	a	0 12
Miel do	0 10	a	0 00
Suindoux do	0 20	a	0 21
Suif la livre	0 09	a	0 10
Lard frais par 100 lbs	8 00	a	9 00
Bœuf par quartier	0 05	a	0 06
moutons do	0 42	a	0 60
Bœuf à la livre	0 05	a	0 06
Lard par livre	0 12	a	0 13
Lard salé par livre	0 12	a	0 13
Lièvre par couple	0 20	a	0 26
Volailles—Dindes do	1 40	a	1 50
Oies do	1 20	a	1 40
Canards do	0 00	a	0 00
Poules do	0 40	a	0 50
Poulets do	0 38	a	0 41
Gibiers—Ca sauvage p couple	0 00	a	0 00
Pleviers do	0 00	a	0 00
Bécassiens do	0 00	a	0 00
Pigeons do	0 00	a	0 00
Perdrix do	0 20	a	0 25
Pommes do	0 80	a	0 85
Pommes le quart	2 00	a	4 00
Tabac	0 08	a	0 09
Foin par 100 bottes	4 50	a	5 00
Paille par 100 bottes	1 50	a	1 80
Bois—Pruche, par corde	\$1 50	a	0 00
Érable sèche do	2 60	a	3 00
Merisier do	2 50	a	0 00

—O—
Sherbrooke, 30 déc 1869

Bœuf—par quartier	5	@	7
do livre	5	@	10
Mouton	4	@	6
Agneau	5	@	7
Lard par livre	9	@	10
Beurre—en tinette	20	@	00
do par livre	20	@	25
Fromage	6	@	12
Œufs	00	@	22
Dindes par lb	12	@	15
Poulets	30	@	50
Oies	08	@	09
Patates mint	40	@	50
Sucre d'érable	6	@	9
Sarazin	40	@	00
en fleur par poche	\$1 50	@	1 75
Avoine par minot	34	@	40
Laine	25	@	26
Foin, par ton	\$ 8	@	10
Paille do	\$ 6	@	0
Bois—dur, sec	\$ 3	@	00
do vert	\$ 2	@	3
Miel, la boîte	90	@	00

Montréal 3 Jan 1870.

FARINES—Blé par 100 lbs	12 0 a	12 6
Farine d'avoine	8 6 a	9 8
Do de blé d'Inde	9 6 a	10 6
Do de sarazin	9 6 a	10 6
GRAINS—Blé par minot	0 0 a	0 0
Orge do	2 0 a	2 6
Pois do	3 3 a	3 6
Avoine do	1 6 a	1 0
Sarazin do	2 3 a	2 6
Blé d'Inde	4 0 a	4 6
LÉGUMES—Patates au sac	4 0 a	4 3
Fèves par minot	0 0 a	0 6
Oignons par tresse	0 5 a	0 6
LAITIÈRE—Œufs par doz	1 2 a	1 0
Beurre frais par lbs	1 3 a	1 9
Do salé do	0 10 a	1 9
Fromage do	0 0 a	0 7
DIVERS—Sucre d'érable do	0 5 a	0 7
Miel do	0 6 a	0 0
Suindoux par lbs	0 0 a	1 8
VIANDES—Bœuf à la livre	0 5 a	0 8
Lard do	0 7 a	0 3
Mouton à la livre	0 4 a	0 7
Agneau au quartier	2 6 a	6 6
Veau à la livre	0 6 a	0 0
Lard frais par 100 lbs	50 0 a	52 6
Bœuf do	25 0 a	30 0
VOILAILLES—Dindes par couple	10 0 a	12 0
Dindes jeunes do	6 0 a	8 3
Oies do	7 0 a	10 6
Canards do	3 0 a	4 0
Poules do	2 6 a	3 0
Poulets do	2 0 a	3 0
GIBIERS—Canards sauvages	2 0 a	3 6
Pigeons	1 0 a	0 0
Perdrix	3 3 a	3 6
Lièvres % couple	1 6 a	0 6

Québec, 30 déc 1869.

FLEUR—extra supérieure	\$6 25	a	6 50
Extra	5 50	a	5 60
Fancy	5 10	a	5 20
Superfine No 1	5 00	a	5 25
Do forte	5 25	a	5 50
Do No 2	4 60	a	4 80
En poche No 1 p 100 lbs	2 40	a	2 50
Graun p bri de 200 lbs	5 20	a	5 25
Farine d'avoine	5 40	a	5 50
Do de blé d'Inde, blanch			
par 200 lbs	4 10	a	4 20
Do do do do jeune	4 0 a	4 10	
VIANDES—Bœuf, par 100 lbs	7 00	a	8 00
Do par livre	0 6 a	0 04	
Mouton do	0 7 a	0 0	
Agneau par quartier	0 65	a	0 72
Lard frais par 100 lbs	8 00	a	9 00
Do par livre	0 8 a	0 10	
Lard salé do	0 10	a	0 10
Jambon frais	0 11	a	0 10
Do salé et fumé	0 13	a	0 19
POISSONS—Saumon p bri 200 lbs	13 00	a	14 9
Do par lbs	0 13	a	0 10
Morue verte par bri	5 30	a	5 50
Do en paquet	5 5 a	5 60	
Do par lbs	0 2 a	0 2	
Morue sèche par quintal	5 2 a	5 52	
Huile de morue par gallon	0 5 a	0 65	
Hareng du Labrador	5 25	a	5 50
DIVERS—Beurre frais par livre	0 20	a	0 20
Do salé do	0 16	a	0 18
Volailles par couple	0 90	a	0 50
Dindes do	2 00	a	2 50
Oies do	1 25	a	1 50
Canards do	0 60	a	0 70
Patates par minot	0 55	a	0 60
Oignons par bri	3 00	a	3 25
Avoine par minot	0 40	a	0 42
Orge do	0 60	a	0 70
Œufs, par doz	0 18	a	0 20
Fromage par lbs	0 14	a	0 16
Sucre d'érable p lbs	0 3 a	0 9	
Pommes par bri	1 00	a	5 00
Laine p lbs	0 28	a	0 30
Bois par cordes, 2 1/2 p	3 20	a	3 60
Foin par 100 bottes	5 0 a	7 0	
Paille do	3 00	a	4 00
PEAUX—Vertes, inspect, p 100 lb	8 0 a	9 00	
Do moutons, non prép. ch.	0 75	a	1 00
De Veau do p lb	0 12	a	0 14

Sorel, 31 décem. 1869.

Fleur par quart	5 00	a	5 25
do do cent lbs	2 00	a	2 50
do Blé d'Inde do	1 70	a	1 80
Avoine par 40 lbs	0 30	a	0 25
Orge par 56 lbs	0 75	a	0 60
Nil par 48 lbs	1 00	a	1 25
Pois par minot	0 70	a	0 80
Blé do do	1 00	a	0 00
Blé d'Inde, do do	0 80	a	0 90
Sarazin, do do	0 50	a	0 60
Patates do do	0 60	a	0 70
Œufs par douzaine	0 17	a	0 20
Volailles par couple	0 50	a	0 60
Oies do do	0 80	a	0 00
Dindes do do	1 50	a	2 00
Pigeons do do	0 20	a	0 25
Beurre frais par lb	0 20	a	0 25
do salé do	0 17	a	0 18
Suindoux par lb	0 17	a	0 20
Miel do do	0 10	a	0 12
Lard frais par cent lbs	10 00	a	11 00
do mess par quart	25 00	a	26 00
Bœuf par cent lbs	6 00	a	7 00
Foin par cent bottes	5 00	a	6 00
Paille do do	3 00	a	2 50
Bois à la corde	4 50	a	5 00

St Jean, 31 dec 1869.

Fleur, par quart	4 75	a	5 60
par 100 lbs	2 25	a	2 50
de blé d'Inde p. 100 lbs	2 00	a	2 10
de sarazin do	1 00	a	2 00
Avoine, par 40 lbs	0 30	a	0 35
Orge, 56	0 56	a	0 60
Graine de lin	1 25	a	1 40
de nil	1 70	a	1 75
Pois, par minot	0 66	a	0 75
Blé, do	1 00	a	1 17
Blé d'Inde par 56 lbs	0 70	a	0 75
Sarazin 50	0 40	a	0 45
Œufs par douzaine	0 18	a	0 20
Volailles par couple	0 35	a	0 45
Poulets do	0 20	a	0 30
Oies do	0 90	a	1 20
Dindes do	1 25	a	2 50
Pigeons do	0 19	a	0 12
Beurre frais par livre	0 18	a	0 20
salé do	0 17	a	0 18
Suindoux do	0 20	a	0 00
Miel do	0 10	a	0 12
Patates	0 40	a	0 50
Lard frais par 100 lbs	9 00	a	10 00
mess par quart	25 00	a	30 00
Bœuf par 100 lbs	4 50	a	6 00
Foin do bottes	4 00	a	5 50
Paille do do	2 00	a	3 00
Bois à la corde	3 00	a	4 50

Montréal, 3 Jan 1870.

Cuir à semelle, No 1, B A	la livre	22 a	00
Do No 2,	do	20 a	00
Écreon No 1		21 a	00
Do No 2		18 a	20
Vache cirée, légère		40 a	41
do do pesant		35 a	38
Veau ciré		60 a	70
Cuir à harnais		25 a	30
Boille	le pied	14 a	15
Pebble		14 a	15
Vache en Kid		14 a	00
Vache fendue	la livre	27 a	30
Patent uni	le pied	19 a	20
do carlé	"	17 a	18
Peaux de mouton pesantes	la livre	20 a	25
do do légère	"	25 a	30
Peaux vertes, No 1	la livre	8 a	00
No 2		7 a	0
salées		9 a	10

CHICOINE & BERNIER

AVOCATS,

(Rue Cascades St. Hyacinthe.)

Suivront les Cours Civiles et Criminelles.

J A CHICOINE, T A BERNIER.

St. Hyacinthe, 18 août 1869.